



## Communiqué de presse

### Non décevant à des routes nationales performantes

**Berne, le 24 novembre 2024 - L'Automobile Club de Suisse, ACS, est très déçu qu'une majorité des citoyens suisses se soit prononcée contre « l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales » et dise ainsi non aux six projets prêts à être réalisés pour l'élimination des goulets d'étranglement dans les agglomérations de Bâle, Berne, la région Genève-Lausanne, Schaffhouse et Saint-Gall. Le maintien d'un réseau de routes nationales performant et fonctionnel ne peut donc pas être garanti.**

L'ACS a soutenu le paquet d'investissements 2023 proposé par le Conseil fédéral dans le cadre du programme de développement stratégique (PRODES) dès les préparatifs des débats parlementaires. Dans le cadre de la campagne de votation, il a également joué, avec ses 19 sections, un rôle actif au sein du comité du oui et s'est engagé à tous les niveaux en faveur de l'acceptation des mesures d'élimination des goulets d'étranglement prévues par la Confédération. Il est d'autant plus déçu que l'électorat suisse n'ait pas reconnu l'importance et la portée des suppressions de goulets d'étranglement prévues et les ait rejetées.

### Un vote qui montre la voie

La croissance démographique et économique s'accompagne d'une augmentation du nombre d'usagers de la route. Pour assurer notre prospérité et une économie pérenne, le réseau des routes nationales doit rester performant à l'avenir également. L'issue de cette votation était donc décisive. Pourtant, le peuple suisse s'est malheureusement prononcé contre l'élimination des goulets d'étranglement existants.

Cette décision est d'autant plus grave si l'on considère que plus de 40% du trafic de personnes et plus de 70% du trafic de marchandises se déroulent sur les quelque 3% que représentent les routes nationales par rapport à l'ensemble du réseau routier. A cela s'ajoute le fait que la plupart des conducteurs utilisent l'autoroute pour effectuer des trajets régionaux, soulageant ainsi les villes et les agglomérations du trafic de contournement. L'avenir nous dira ce que le non signifie à long terme pour les localités déjà surchargées.

Renseignements complémentaires :

- Thomas Hurter, Président central ACS, tel. 079 634 51 79, [thomas.hurter@acs.ch](mailto:thomas.hurter@acs.ch)

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé en 1898 à Genève. Il a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre les intérêts de la politique des transports, de l'économie, du tourisme, du sport et de tous les autres intérêts liés à l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il consacre une attention toute particulière à la législation sur la circulation routière et son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.